

A La Chapelle Saint Luc, le lundi 6 février 2023

Des enseignants de l'école élémentaire Jean Jaurès
de La Chapelle St Luc

A

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

S/C de Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims

S/C de Madame la Directrice des Services de
l'Éducation Nationale de l'Aube

S/C de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Objet : réaction par rapport à la demande d'intervention en 6eme

Monsieur le Ministre,

C'est avec un profond sentiment d'incompréhension que nous découvrons le nouveau dispositif d'aide aux élèves de sixième, proposé par notre ministre, tant sur le fond que sur la forme.

Cette incompréhension résulte de plusieurs éléments : pourquoi demander à des professeurs des écoles d'assurer du soutien au collège ? Nous pensons que nos collègues du second degré en sont tout à fait capables. La personnalisation des apprentissages n'existe pas seulement à l'école élémentaire. N'avons-nous pas déjà suffisamment de travail dans le premier degré ? Notre charge s'étoffe d'année en année au rythme des plans nationaux et départementaux : plan laïcité, harcèlement, sexisme, sécurité routière, Activité Physique Quotidienne... Protocoles divers et variés à construire ou remplir, compte-rendus, dossier pour les élèves en difficultés, la liste est encore longue et la charge mentale s'amplifie.

Quant à la forme, remédier aux difficultés persistantes au cycle 3 en numération ou français, sur des modalités d'une heure hebdomadaire ne nous parait pas efficient. Nous attendons depuis le début de l'école élémentaire, voire de la maternelle, une prise en charge spécifique pour ces élèves par des orthophonistes ou des rééducateurs, en vain. L'état doit prendre des dispositions afin que chaque élève reçoive l'aide dont il a besoin.

Un mépris de notre profession se dessine depuis quelques années. Nous avons fait des études, nous avons passé un concours de catégorie A de la fonction publique, nous sommes responsables d'un groupe d'enfants à qui nous apportons un enseignement, des soins, un accompagnement spécifiques. En plus de nos heures de présence en classe, nous ne comptons pas celles qui sont dédiées à la préparation, à la correction, au suivi des élèves. A tout cela s'ajoutent les 108 heures d'obligations de service. Commode panier, sac fourre-tout où, tel celui de Mary Poppins, on peut tout y faire tenir, tout ajouter en fonction des besoins institutionnels ou des usagers : formation en présentiel ou à distance, réunions en équipe, suivi des élèves... La coupe est pleine.

Depuis quelques années, la communication ministérielle via les DSDEN prend un caractère anxiogène. Les délais de transmission et traitement de l'information sont trop courts et ne tiennent pas compte du rythme de la vie de l'école ou de la nôtre.

Face à toutes ces responsabilités et missions diverses, notre salaire peine à dépasser les 2 000 euros nets après 15 ans d'ancienneté. C'est dans ce contexte que plusieurs organisations syndicales en appellent à notre ministère afin que nos traitements bénéficient d'une hausse conséquente, en adéquation avec notre niveau d'étude et nos responsabilités.

A défaut de répondre à ces demandes, l'état cède à quelques primes ponctuelles, qui ne correspondent en rien à nos attentes. Elles divisent la profession et sont fondées sur des critères discutables, comme une partie de la prime REP+.

Cette année, c'est aussi la perspective d'une retraite, en bonne santé, que l'on regarde s'éloigner. Nous n'entendons pas notre ministre et nos supérieurs évoquer la pénibilité du travail d'enseignant. Nous ne nous comparons pas à des ouvriers du bâtiment, mais celui qui a enseigné toute sa carrière devant une classe d'élèves, ne peut envisager sa carrière sereinement après 55 ans. Nombre d'entre eux préfèrent d'ailleurs partir, au plus tôt, avec une décote sur leur pension.

Nous sommes enseignants au sein d'un réseau prioritaire renforcé. En place dans cette école bien avant la prime que tous nous envient, et nous les comprenons, nous donnons du temps à l'école, à nos élèves et à leurs parents. Nous déployons notre énergie au quotidien dans de multiples projets. Malgré tout, nous aimons notre métier et nous prenons encore du plaisir à l'exercer.

Alors, vous comprendrez que l'appel ministériel, aux volontaires du Premier degré, à faire toujours plus alors que notre profession traverse une crise de recrutement sans précédent, puisse nous paraître quelque peu déplacé et déconnecté de la réalité du terrain.

Des enseignants de l'école chapeline élémentaire Jean Jaurès